



ifen

INSTITUT DE FORMATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Thématique : Accompagnement

DÉFINITION

Par accompagnement, on entend un processus de développement à moyen ou à long terme, permettant de donner du feedback et d'inciter l'élève à se connaître et à se guider soi-même. Ceci implique l'encouragement au développement de nouvelles compétences ainsi que la transmission de ces compétences.

OBJECTIF

S'interroger sur le type d'accompagnement lié à l'orientation promu par l'école et les objectifs qui lui sont inhérents.

QUESTIONNEMENT

- > Comment l'accompagnement individuel de l'élève, est-il organisé au sein du lycée/école fondamentale ?
- > Qui prend en charge cet accompagnement individuel ?
- > Un travail d'équipe pluridisciplinaire est-il réalisé (SePas, enseignants, etc.) ?
- > Quels sont les objectifs de l'accompagnement individuel ?
 - Aide –t-il l'élève à gérer l'information ?
 - Aide –t-il l'élève à s'autoévaluer ?
 - Aide –t-il l'élève au développement de ses compétences personnelles et sociales ?
 - Aide –t-il l'élève à l'élaboration de son projet personnel / de formation / professionnel ?
 - Aide –t-il l'élève dans les différentes démarches y relatives ?
 - Aide –t-il l'élève au niveau de la remédiation aux difficultés ?
 - Aide –t-il l'élève à valoriser des compétences (CV, entretien) ?
 - Aide –t-il l'élève à transférer des compétences (stages, ré-orientation) ?
- > Le processus d'orientation est-il documenté (p.ex. portfolio) lors de l'accompagnement individuel ?

OUTILS ET ÉVALUATIONS POSSIBLES

- > S'interroger sur la capacité des élèves à mettre en évidence leurs compétences dans un CV, une lettre de motivation.
- > Dénombrement des entretiens individuels, des mesures de remédiation.
- > Mettre en place un/des groupe(s) de travail pluridisciplinaire afin de privilégier une prise en charge globale de l'élève.
- > Formation auprès de l'IFEN (p.ex. Aider les non demandeurs d'aide, aider les élèves à s'orienter, etc.).
- > Questionnaire de satisfaction auprès des élèves (en t+1).

LIENS ET RESSOURCES

- > Cadre de référence commun pour l'accompagnement psycho-social et l'offre périscolaire dans les lycées :
<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/politique-jeunesse/info-generales-offre/181004-cadre-lycees/fr.pdf>
- > Cadre de référence pour l'orientation scolaire et professionnelle :
<http://www.men.public.lu/catalogue-publications/secondaire/psychologie-orientation/170124-cadre-reference/fr.pdf>

Voir fiches :

- > Accompagnement des élèves.